

@cpusi

www.acpusi.org

SIRET n°348 753 047 00078



Bulletin d'Adhésion

à
l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information

Présentation :

Club utilisateur sous forme d'association Loi 1901 créée en 1984 sur l'initiative de trois villes, qui regroupe aujourd'hui plus de cent soixante-dix collectivités territoriales et établissements publics. L'association a pour mission de défendre les intérêts de ses membres en se faisant leur porte-parole auprès des fournisseurs de logiciels. En 2002, L'ACPUSI a concrétisé un partenariat avec la société Ciril GROUP, devenue Ciril GROUP, par la signature d'une charte. Après plus de 35 ans d'existence, l'ACPUSI se félicite du réseau qui s'est mis en place au fil des années permettant partage d'expériences et diffusion d'informations.

Tous nos membres bénéficient :

- de la force d'un "club utilisateur" indépendant,
- d'un partenariat constructif formalisé par une charte avec la société CIRIL pour des logiciels et des services de qualité,
- d'une remise de 5% sur l'ensemble des prestations CIRIL (hors contrats de maintenance) ainsi que sur le prix catalogue des modules complémentaires,
- d'1 téléformation gratuite de 2h pour la 2^{ème} année de souscription au service Assistance Formation En Ligne (AFEL),
- d'ateliers produits gratuits sur les logiciels CIRIL : Civil-Net Finances, Civil-Net RH, Enfance, Elections,
- d'informations, d'échanges d'expériences et de conseils entre utilisateurs via simple inscription sur le site internet : www.acpusi.org,
- la participation gratuite à l'Assemblée Générale avec des rencontres et débats avec les intervenants de la société CIRIL sur leurs différents produits.



LA COLLECTIVITÉ de :

Adresse :

Demande à adhérer à l'association et nomme CORRESPONDANT* avec l'ACPUSI :

L'adhésion prend effet à réception du paiement de la cotisation annuelle et prend fin sur demande expresse de l'adhérent.

- * Le CORRESPONDANT (et son éventuel SUPPLEANT) est l'interlocuteur privilégié de l'ACPUSI. Il sera destinataire des actualités de l'association et à ce titre sera inscrit sur le site www.acpusi.org dont il accepte le règlement consultable sur le site dans la rubrique « s'enregistrer à l'ACPUSI ».

CORRESPONDANT * :

Madame, Monsieur :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

SUPPLEANT * (facultatif) :

Madame, Monsieur :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Applications CIRIL utilisées :

- | | | |
|--|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Gestion Financière | <input type="checkbox"/> Enfance / Petite Enfance / Facturation / Multi activités | <input type="checkbox"/> Elections |
| <input type="checkbox"/> Ressources Humaines | <input type="checkbox"/> Autres | |

Fait à _____

Le _____

Bulletin à retourner à

info@acpusi.org

signature

Cachet de la collectivité

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Hervé ALEXANDRZAK,
Ville de Douai (59),
Président

Myriam MAUPETIT,
Chartres Métropole (28),
Trésorière

Fred LOUISY,
Ville de Bourg-la-Reine (92),
Secrétaire

Anne-Marie DUBOST,
Ville de Vincennes (94),
Trésorière adjointe

Claudine DRUOT,
Région Grand Est (67),
Secrétaire adjointe

Patricia JOBARD,
Ville de Savigny-le Temple (77),
Vice-Présidente

Marc FOUCHER,
Infocom'94 (94),
Vice-Président

GRILLE DES COTISATIONS

(cotisation annuelle par année civile)

☛ Ville, E.P.C.I. et autres établissements publics

<input type="checkbox"/> Jusqu'à 10.000 habitants	180,00€
<input type="checkbox"/> de 10.001 à 20.000 hab.	280,00€
<input type="checkbox"/> de 20.001 à 30.000 hab.	380,00€
<input type="checkbox"/> de 30.001 à 40.000 hab.	480,00€
<input type="checkbox"/> de 40.001 à 50.000 hab.	580,00€
<input type="checkbox"/> Plus de 50.000 habitants	680,00€

<input type="checkbox"/> Conseil Départemental	480,00€
<input type="checkbox"/> Conseil Régional	680,00€
<input type="checkbox"/> CCAS, SDIS Centre de Gestion, Caisse des écoles, Membres du CA	180,00€

Facturation CHORUS

Montant : _____ €

SIRET : _____

Et si nécessaire :

Service : _____

Bon de commande : _____

Une facture vous sera adressée dès réception de votre bulletin d'adhésion.

Pour information IBAN :

FR76 1551 9390 3100 0206 4310 175

@cpusi
www.acpusi.org

Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information

61 rue de Lyon — 75012 PARIS —

Téléphone : 06.52.31.84.20 – Courriel : info@acpusi.org – Site : <http://www.acpusi.org>



Les réunions utilisateurs :

Les Réunions Utilisateurs annuelles sont proposées en priorité à nos adhérents.

Elles tiennent compte des thématiques suivantes :

Réunion Utilisateurs « Enfance – Petite Enfance – Facturation Multi Activités »,

Réunion Utilisateurs « Finances »,

Réunion Utilisateurs « Ressources Humaines »,

Réunion Utilisateurs « Ressources Humaines - Formation »,

Réunion Utilisateurs « Élections »,

Elles peuvent être proposées en région parisienne ou à Villeurbanne dès la participation de représentants de 5 collectivités ou établissements publics différents.

Ces réunions permettent un moment d'échanges entre adhérents utilisateurs des mêmes outils sur les fonctionnalités qu'ils souhaitent voir améliorer ou corriger..

Les ateliers produits :

Les Ateliers Produits sont proposés uniquement au moment de l'Assemblée Générale annuelle.

La société CIRIL est présente pour répondre aux questions les plus opportunes issues des Réunions Utilisateurs annuelles.

Ces ateliers permettent un moment d'échanges entre adhérents utilisateurs d'un même produit avec des explications et/ou présentation des évolutions proposées par la société CIRIL.

Les groupes de travail thématiques :

Les Groupes de Travail Thématiques sont proposés en priorité à nos adhérents et en présence de représentants de la société CIRIL (*chef de produit et collaborateurs*) afin de pouvoir confronter les attentes de nos adhérents aux développements futurs ou en cours sur des thématiques très précises.

Groupes de Travail Thématiques en cours :

Groupe de Travail Thématique – Recrutement

Groupe de Travail Thématique – Référentiels métiers

Groupe de Travail Thématique – AP/CP

Groupe de Travail Thématique – Absences

Groupe de Travail Thématique – Dématérialisation des actes RH...

Ces Groupes de Travail Thématiques sont animés par un adhérent, en présence d'un représentant du conseil d'administration.

Afin d'être le plus représentatif possible, ces Groupes de Travail Thématiques ne se tiennent qu'en présence d'un panel d'adhérents suffisant (*CDG, Conseil départemental, Conseil régional, grandes et petites collectivités...*).